



**Doc. 15125**  
14 août 2020

## L'impact de la COVID-19 sur les droits de l'enfant

### Proposition de résolution

déposée par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

Alors que nos connaissances sur le SARS-COV-2 s'appuient désormais sur un socle de données de plus en plus solide, il apparaît que les enfants ont payé et continueront de payer les conséquences de la pandémie de COVID-19 dans les années à venir. C'est leur bien-être qui a été remis en cause. Leur santé physique et mentale a été atteinte: leur vulnérabilité apparaît plus que jamais évidente, alors même qu'ils ne sont que les passagers et que nous, adultes, sommes aux commandes.

La pandémie a déstabilisé la vie des enfants en les contraignant à la distanciation physique. Les enfants ont dû faire face à la violence domestique et à l'augmentation des abus sexuels, ont été davantage exposés à la violence en ligne et ont pu être privés d'accès à la protection sociale et à la santé dans un contexte exceptionnel de saturation des structures sanitaires. Il est à craindre qu'ils subissent de plein fouet la crise économique causée par la pandémie, même dans des milieux protégés. Les enfants en situations de pauvreté, les enfants d'origine minoritaire, les enfants pris en charge dans les institutions publiques ou des prisons, et les enfants migrants et réfugiés sont parmi les plus gravement touchés. Dans le reste du monde, l'OIT et l'UNICEF craignent, pour la première fois en dix ans, une augmentation du travail des enfants.

L'Assemblée parlementaire devrait analyser combien la vulnérabilité des enfants s'est accrue pendant la pandémie de COVID-19, à la lumière de l'intérêt supérieur de l'enfant qui est sa boussole, évaluer comment ce fléau continuera de peser sur leur bien-être et proposer des lignes directrices mettant en exergue les standards du Conseil de l'Europe et bonnes pratiques. Il est du devoir de l'Assemblée d'alerter sur la situation d'une population particulièrement vulnérable, n'ayant pas toujours voix au chapitre, et de soutenir la protection des enfants pendant la pire crise économique depuis la seconde guerre mondiale.

